

honoraires transaction TTC maximums

à la charge de l'acquéreur

prix du bien (net vendeur)	0 - 60 000 €	60 001 - 120 000 €	120 001 - 225 000 €	225 001 € et Plus
 EXCLUSIF	5990 €	6990 €	6.5 %	5.5 %
 EXCLUSIF	4990 €	5990 €	5.5 %	5 %
 SIMPLE	5990 €	6990 €	6.5 %	5.5 %

côté particuliers

l'immobilier à sa juste valeur

LES HONORAIRES

LOCATION (conformément à la loi Alur et à son décret d'application N°2014-890 du 01/08/2014) :

	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Entremise/Négociation	50 euros	-
Viste Constitution du dossier Rédaction du bail	8€/m ²	8€/m ²
Etat des lieux d'entrée	3€/m ²	3€/m ²

GESTION

Gestion Locaux d'habitation ou mixte	5% HT – 6%TTC
Gestion immeuble en monopropriété	4.5% HT – 5.40%TTC
Option : assurance loyers impayés et détériorations immobilières	2.50%TTC

OPTION : Assurance des loyers impayés et détériorations immobilières GALIAN

GARANTIE	MONTANT DE GARANTIE	FRANCHISE
IMPAYES DE LOYERS/FRAIS DE RECOURS	100.000 € par sinistre	NON
DETERIORATIONS IMMOBILIERES	10.000 € par sinistre (vétusté déduite 6%/an avec un maximum de 50%)	Sauf en l'absence de dépôt de garantie
PROTECTION JURIDIQUE	8.000 € TTC par litige et par année d'assurance	Seuil d'intervention : 400€

Côté Particuliers : 83 Grande rue 89100 Sens

Tel : 09.83.99.59.48 Email : coteparticuliers89100@gmail.com